



Quai du Seujet 32
1211 Genève 4

CLUB DES AMATEURS D'ÉCHECS DE GENÈVE

www.caeg.ch -

Fondé en 1920

C.C.P. 12-3977-2

Le Club des Amateurs d'Échecs de Genève a le plaisir de vous inviter à son

30^{ème} TOURNOI OPEN

- Lieu :** 32 Quai du Seujet – 4^{ème} étage (passer par la porte de derrière).
- Prise en compte :** Liste suisse de classement.
- Programme :** 7 rondes au système suisse, les **vendredis 2, 9, 16, 23, 30 mai et 6, 13 juin 2014.**
Début des rondes à 19h30 précises.
Prix et blitz le **MARDI 17 juin 2014.**
- Cadence Fisher:** 40 coups en 1h30 + 30 secondes par coup, + 15 minutes et 30 secondes par coup pour finir.
- Prix :**
- | | | | |
|------------------|-------|---------------------------------|-------|
| 1 ^{er} | 500.- | Meilleur junior (- de 20 ans) : | 100.- |
| 2 ^{ème} | 400.- | Meilleur cadet (- de 16 ans) : | 50.- |
| 3 ^{ème} | 300.- | | |
- 4 prix à la performance:** 1^{er} = 200.-, 2^e = 150.-, 3^e = 100.-, 4^e-5^e = 50.-
Les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs sans classement reconnu (liste Suisse ou liste FIDE) ne reçoivent pas de prix spéciaux.
- Inscription :** Pré-inscription possible par courriel à comite@caeg.ch
Inscription et paiement sur place le 2 mai jusqu'à 19h15.
- Finance :** Droit de participation : Adultes 50.-, juniors 25.-, cadets 15.-, membres du club des Amateurs 50%, gratuit pour les titrés.
Pas de garantie forfait, en revanche application « **à la lettre** » du règlement du Grand-Prix de Genève (FGE), concernant les sanctions à l'encontre des joueurs qui abandonnent le tournoi sans raison valable.
Supplément pour inscription ou paiement tardif : 10.-
- Renvois :** [Chaque joueur a le droit de renvoyer **une et une seule** partie au **mardi** suivant, sauf exception motivée]. Règle allégée cette année en raison du calendrier très serré et des jours de fête nombreux pendant l'Open!
Cette année, aucune possibilité de reporter la dernière ronde.
Les joueurs qui désirent reporter la première ronde ou qui ne peuvent pas se présenter avant 19h15, doivent l'annoncer et régler la finance d'inscription jusqu'au 1er mai (ccp 12-3977-2) avec majoration de 10.-.
- Buvette :** Boissons et petite restauration. **Les cafés sont offerts !**